



FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-PIERRE

LES INFOS DU PATRIMOINE...

JUILLET – AOÛT - SEPTEMBRE 2021

DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE...

LES PROBLÈMES DES COUVERTURES...

Ces dernières années, les nombreuses réunions - Ville de Lessines, Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP), Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), architecte, Fabrique d'église - en vue de l'obtention du Certificat de Patrimoine indispensable à la réalisation des travaux de rénovation de l'église Saint-Pierre, laissait présager une réalisation des chantiers (toitures, éléments de façades, électricité, mise en lumière) en 2022... Hélas, le dossier ne fait pas partie des priorités de la Ville de Lessines, il est donc remis à une date ultérieure et indéterminée...

Afin d'éviter une fermeture de l'édifice, sa mise hors eau était indispensable. En collaboration avec les responsables du service travaux de la Ville de Lessines, la fabrique a engagé une entreprise de couverture qui, fin 2020 - début 2021, a procédé à la pose d'une membrane EPDM, un matériau d'étanchéité placé à froid, dans les vastes chenaux situés à la base des versants des toitures des diverses chapelles de l'église.

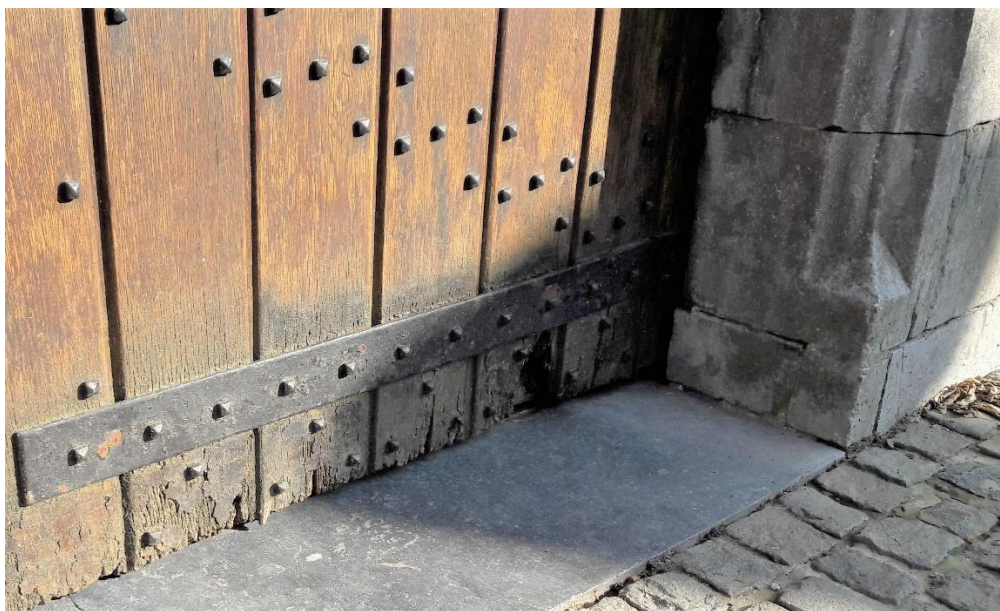
En l'état actuel, il semble que ce travail évitera les impressionnantes fuites qui transformaient régulièrement le vénérable édifice en local de douche lors d'averses importantes !

Évidemment, les travaux d'envergure projetés devront se concrétiser dans un avenir plus ou moins rapproché (...), c'est pourquoi à l'issue d'une entrevue avec le Bourgmestre de Lessines, la fabrique lui a fait part qu'elle rappellerait régulièrement aux autorités communales, l'urgence des indispensables grands travaux !



© - SPW-AWaP – Guy Focant

LE PROBLÈME DES PORTES...



Comme les toitures, les portes de l'église ont 70 ans. Malgré un entretien régulier, les problèmes dus à l'humidité, constatés depuis plusieurs années à leurs bases, s'accroissent. L'architecte (aujourd'hui retraité...) mandaté par la Ville de Lessines pour les travaux de toitures avait souligné que le traitement des portes devrait faire partie du dossier de rénovation. Toutefois, suite à l'ajournement de celui-ci, la fabrique d'église a décidé de procéder à une rénovation/restauration de ces éléments.

Plusieurs artisans issus de l'Union des artisans du patrimoine (UAP) sont venus se rendre compte des problèmes sur place. Il est évident que les bases des trois portes de la façade principale devront subir des greffes ; les quincailleries seront renouvelées et leurs éléments manquants complétés (clous) ; la rénovation prévoit un micro-gommage des huisseries qui devraient retrouver leur teinte originelle, beaucoup plus claire.

En vue de ces travaux, la fabrique souhaite ouvrir un dossier « de maintenance/restauration » auprès de l'AWaP, ce qui devrait permettre d'en financer 60 % du coût par le SPW (Service Public de Wallonie), l'église Saint-Pierre bénéficiant d'un taux de 50% de subsidiation en sa qualité d'édifice classé, majoré de 10 % du fait de l'ouverture du bâtiment au public, additionné de 4 % à charge de la Province de Hainaut ; le reliquat, soit 36 %, serait alors proposé au budget de la fabrique.

... ET DE LA CHAPELLE DE LA PORTE D'OGY.

Depuis la mi-mars 2021, la chapelle de Notre-Dame de la Porte d'Ogy est totalement isolée, suite à la démolition des anciens établissements Symkens, à la rue de la Porte d'Ogy et des maisons situées à l'arrière, rue des Fossés. Des travaux de soutènement des fondations de la chapelle sont actuellement en cours.

Suite à une réunion avec le directeur de *Baronie van Boelare*, le promoteur qui a racheté le projet à *Trawobo*, la fabrique d'église, propriétaire de la chapelle, a obtenu des nouvelles fraîches du chantier : les terrassements et les fondations de l'immeuble résidentiel devraient débuter sous peu.

Suite à un dégât mineur à la façade de la chapelle - un fragment d'enduit s'est détaché -, l'entreprise *Baronie van Boelare* a été prévenue par courrier recommandé. D'autres questions ayant été posées, son directeur s'est rendu sur place pour une réunion avec les responsables de la Fabrique.

L'architecte et l'entrepreneur en charge des travaux assurent qu'aucun problème ne devrait se poser à l'édifice dont les deux faces aveugles seront, dans peu de temps, doublées d'un épais mur de béton, isolant totalement l'édifice du nouveau bâtiment en devenir.

